

Autorisation de collecte d'informations à destination des personnes fragiles isolées (canicule, grand froid, délestage, crise sanitaire, etc.)

1- Autorisation et informations

Je soussigné(e) :

Date de naissance :

Demeurant :

Autorise la mairie de Terre-De-Bancalié ou son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à utiliser mes coordonnées ci-dessous afin que je bénéficie d'une veille pendant les périodes de crise (prise de nouvelles par téléphone, transmission d'informations utiles diverses, etc.).

Nom et prénom

Téléphone

Adresse électronique :

Fait à

Le

Signature :

2- Pour exercer vos droits

Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations recueillies sur ce formulaire, conformément au Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés, sont enregistrées dans un fichier informatisé et papier par la mairie de Terre-De-Bancalié ou son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La base légale du traitement est le consentement. Les données pourront avoir comme destinataires dans la limite de leurs attributions respectives : les agents et les élus.

Les données sont conservées durant la durée du mandat. Cependant, il est possible à tout moment de révoquer ce consentement en écrivant à administration@terredebancalie.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site cnil.fr.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la mairie de Terre-De-Bancalié : dpd@maires81.asso.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.